

**DEPARTEMENT
de la Meuse**

**Arrondissement
de Verdun**

**Communauté de Communes
du Territoire de Fresnes en Woëvre**

**DELIBERATION du
Conseil Communautaire**

MANDAT 2020-2026

Délibération n° 20241001_003

**Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR
LA RÉHABILITATION DE DEUX GYMNASES À FRESNES-EN-
WOËVRE**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre, à vingt heures, la Communauté de Communes du Territoire de FRESNES EN WOEVRE étant assemblée en session ordinaire, à la salle socio-culturelle de Fresnes en Woëvre, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Didier ALEXANDRE.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 24 septembre 2024

Monsieur Didier ALEXANDRE accueille les délégués communautaires.

Etaient présents (30) : MM. les Délégués Communautaires des 32 communes adhérentes.

François JAMIN ; Dominique MOUSSA (P) ; Arnaud LECLAIR (P) ; Mickael WANHAMM ; Martine WINGER-GALTIÉ ; Alain BRIZION ; Jean-Paul BOLOT ; Christophe JOB ; Jérôme STEIN (P) ; Alain LABISSY (P) ; Jean-François NOTTEZ ; Éric PARANT ; Christine FRIZON ; Jérôme AUBRY ; Michel MARCHAND (P) ; Christelle ALEXANDRE ; Claude JAMIN ; Anne CORCELLUT ; Audrey OLLINGER ; Michel DOLADILLE ; Mickael ADAM ; Christian GIANNINI ; Yves BRIZION (P) ; Paul MOTA (S) ; Rémy MICHEL ; Frédéric THIRY ; Jean-Marie BLOUET ; Didier ALEXANDRE (P) ; Franck LEGRAND ; Olivier LADOUCKETTE (P).

Absents ayant donné pouvoir (8) : Jean-Luc PIERRE à Didier ALEXANDRE ; Danielle LEPRINCE donne pouvoir à Michel MARCHAND ; Marie-Astrid STRAUSS donne pouvoir à Jérôme STEIN ; Michel MAZZOLA donne pouvoir à Alain LABISSY ; Laurent JOYEUX donne pouvoir à Olivier LADOUCKETTE, Jean-François MANGIN donne pouvoir à Arnaud LECLAIR ; Henri HUYNEN donne pouvoir à Yves BRIZION ; Xavier PIERSON donne pouvoir à Dominique MOUSSA

Absent excusés (6) ; Raphael MARCHITTI ; Jean-Marie LIGNOT ; Samuel BORTOT ; Sylvie STRAUSS ; Cyril WARIN ; Stéphanie PERIN ;

Absents (3) : Sylvie PARIS ; Roger FABE ; Alain LAMBERT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de Communauté.

M. Franck LEGRAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Monsieur le Président propose aux délégués communautaires l'attribution de la maîtrise d'œuvre pour le projet de la réhabilitation de deux gymnases à Fresnes en Woëvre.

Par délibération du 27 juin 2024, le Conseil Communautaire a approuvé l'opération de réhabilitation des deux gymnases intercommunaux situés 1 rue des Rocandolles et 25 chemin Derrière les Portes à Fresnes – en – Woëvre et autorisé le lancement de la consultation pour le recrutement d'un Maître d'œuvre sous la forme d'une procédure formalisée appel d'offres ouvert, telle que définie aux articles L2124-1, L2124-2 et R.2124-1, R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

L'avis de consultation a été publié le 19 juin 2024 sur le site de dématérialisation e-marchespublics.com et sur les journaux officiels d'annonces légales BOAMP et JOUE avec une date de remise des offres fixée au 22 juillet 2024 à 12h00.

L'estimation est de 252 000 € HT, soit 12% d'un montant de travaux estimé à 2 100 000 € HT.

Onze soumissionnaires ont envoyé leur candidature et leur offre dans les délais par voie dématérialisée.

1. IDONEIS – Architectes Ingénieurs, 6-8 rue de Saint Just 51100 REIMS, bureau d'études en architecture et ingénierie.

2. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **GROUPE ACANTHE ARCHITECTES**, 1 rue Sébastopol 55000 BAR LE DUC, architecte mandataire,
- **BET SETECBA**, 5 place de la République 55000 BAR LE DUC, bureau d'études TCE
- **BET VENATHEC**, 23 boulevard de l'Europe BP 10101 54503 VANDOEUVRE LES NANCY, bureau d'études acoustique.

3. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **SELARL TDA**, 9 Rue de Chanzy 51100 REIMS, architecte mandataire,
- **BET CONCEPT STRUCTURE**, Centre d'affaire du Grand Ban 08000 LA FRANCHEVILLE, bureau d'études structure, charpente, VRD,
- **BET DCEF**, 2 impasse du ruisseau 51520 LA VEUVE, bureau d'études fluides / cvc,
- **BET BATELEC**, 14 rue des Tournelles 51100 REIMS, bureau d'études électricité,
- **M.MIOT**, 3 rue Notre Dame 08400 FALAISE, économiste de la construction,
- **IVOIRE**, 9 avenue de la dernière cartouche 08140 BAZEILLZES, bureau d'études vrd,
- **EDB ACOUSTIC**, 22 rue Pontgivarv 51100 REIMS, bureau d'études acoustique.

4. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **NADINE STELMASZYK Architecte**, 121 rue Mac Mahon 54000 NANCY, architecte mandataire,

- **BET SECALOR**, ZA CD 155b 57245 PLETRE, bureau d'études structure, vrd, charpentes métalliques et bois,
- **TECH'FLUIDES**, 4 rue Coinville 57255 SAINTE MARIE AUX CHENES, bureau d'études thermiques / fluides / électricité courants forts et faibles / cvc
- **SCENE ACOUSTIQUE**, 6 rue des vignes 67205 OBERHAUSBERGEN, bureau d'études acoustique,
- **Bureau PrevenSSion**, 14 avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ, bureau d'études ssi
- **SARL N'TECH**, 14 rue Hanzelet 54700 PONT A MOUSON, bureau d'études opc / économie de la construction.

5. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **SARL DEUX POINTS ARCHITECTES**, 60 rue Serpenoise 57000 METZ, architecte mandataire,
- **OMNITECH**, 7 chemin de la Moselle 57160 SCY-CHAZELLES, bureau d'études structures, vrd
- **ECO 3E**, 48 place Mazelle 57000 METZ, bureau d'études thermique / fluides / cvc / électricité courants forts et faibles / ssi.

6. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **GREMILLET ARCHITECTURE SARL**, 11 rue Saint Nicolas 54000 NANCY, architecte mandataire,
- **TRIGO SA**, 14 rue du Saulnois BP 41031 54521 LAXOU CEDEX, bureau d'études structure / fluides / thermique / vrd / opc / économie de la construction,
- **SCENE ACOUSTIQUE**, 6 rue des vignes 67205 OBERHAUSBERGEN, bureau d'études acoustique.

7. Groupement solidaire constitué de :

- **VIOT ARCHITECTES** – 66 rue du général de Gaulle 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE, architecte mandataire,
- **BE BE3F** – 9 rue sous le four 55600 MARVILLE, bureau d'études thermique / fluides / électricité courants forts et faibles / cvc / ssi.

8. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **GANDYARCHITECTURE**, 69 avenue Foch 54000 NANCY, architecte mandataire,
- **BET ADAM**, 13 – 15 avenue de la Garenne 54000 NACY, bureau d'études structure / vrd,
- **BET SINGLER ET ASSOCIES**, 45 rue des ponts 54060 NANCY, bureau d'études thermiques / fluides,
- **EURO SOUND PROJECT**, 19 rue Jacobi Netter 67000 STRASBOURG, bureau d'études acoustique.

9. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **SAS A3 PARTENAIRES**, 8 Rue du Marechal Lannes – 55000 SAVONNIERES DEVANT BAR architecte mandataire
- **BET LIGNE H**, 8 Rue du Marechal Lannes – 55000 SAVONNIERES DEVANT BAR, bureau d'études économie de la construction / moe / ingénierie structure / opc,

- **BET LOUVET**, 15 avenue de la Garenne BP 10694 54063 NANCY, bureau d'études fluides.
- **VENATHEC**, 23 boulevard de l'Europe BP 10101 54503 VANDOEUVRE LES NANCY, bureau d'études acoustique.
- **ETUDES BOIS DU BARROIS**, 18 vieille côte de Behonne 55000 BAR LE DUC, bureau d'études structures bois.

10. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **DGH ARCHITECTES SARL**, lieu-dit Halloy 54800 BECHAMPS, architecte mandataire,
- **GENIE TEC FRANCE**, 11 rue Claude Chappe 57070 METZ, bureau d'études structure / vrd,
- **TECH'FLUIDES**, 4 rue Coinville 57255 SAINTE MARIE AUX CHENES, bureau d'études thermiques / fluides / électricité courants forts et faibles / cvc,
- **SPC ACOUSTIQUE**, Ecoparc « Le Melterm » rue Wangari Maathai 57140 NORROY LE VENEUR, bureau d'études acoustique.

11. Groupement conjoint, mandataire solidaire constitué de :

- **ESPACE ARCHITECTURE**, 24 rue d'Essin 57500 SAINT AVOLD, architecte
- **GENIE TEC France**, 11 rue Claude Chappe 57070 METZ, bureau d'études structure / vrd,
- **TECH'FLUIDES**, 4 rue Coinville 57255 SAINTE MARIE AUX CHENES, bureau d'études thermiques / fluides / électricité courants forts et faibles / cvc,
- **SAS BEREST LORRAINE**, 2 avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ, bureau d'études vrd
- **SARL AJA**, 1 rue du limousin 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE, bureau d'études ssi
- **SERIAL ACOUSTIQUE**, 136 rue Louis Delaunay 66000 PERPIGNAN, bureau d'études acoustique

Les critères de jugement des offres avaient été précisés comme suit :

<p>PRIX noté sur 35 points selon l'appréciation suivante : Coût global : le candidat qui propose le prix le plus bas obtient la totalité des points, les autres candidats sont notés sur la base de la formule suivante : (prix de l'offre du moins disant / prix étudié) * 35 points</p>	<p>35/100</p>
<p>Valeur technique notée sur 51 points selon l'appréciation suivante : <u>Livrable 1</u> - note explicative précisant les atouts, les faiblesses, les menaces et les opportunités identifiés par le candidat dans son appréhension du programme (noté sur 3 points avec un coefficient de 7 soit 21 points). <u>Livrable 2</u> – planning (noté sur 3 points avec un coefficient de 3 soit 9 points) <u>Livrable 3</u> - note présentant les moyens humains et organisation mise à disposition pour la réalisation du projet : Les candidats préciseront : ○ La constitution de la ou des équipes envisagées pour le suivi de chaque étape / phase de la mission (CV, qualification, expériences</p>	<p>51/100</p>

<i>professionnelles, personnel interne/externe), la gestion des absences, remplacement, références similaires présentées (noté sur 3 points avec un coefficient de 7 soit 21 points)</i>	
Délai noté sur 14 points selon l'appréciation suivante : le candidat qui propose le délai le plus court (global DIAG/APS/APD/PRO/DCE) obtient la totalité des points, les autres candidats sont notés sur la base de la formule suivante : (délai le plus court / délai étudié) * 14 points	14/100

La Commission d'Appel d'Offre, réunie le 12/09/2024, a procédé au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection fixés au règlement de la consultation.

La CAO a retenu l'offre du groupement SARL DEUX POINTS ARCHITECTES (mandataire) / OMNITECH / ECO 3E comme l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de **178 500,00 € HT** soit **214 200,00 € TTC** »

Vu la Commission d'Appel d'Offre du 12.09.2024,
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date 23.09.2024,

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité (30 voix pour + 8 pouvoirs pour – 38 voix délibératives).

- D'APPROUVER l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des deux gymnases intercommunaux situés 1 rue des Rocandolles et 25 chemin Derrière les Portes à Fresnes – en – Woëvre au groupement

- SARL DEUX POINTS ARCHITECTES, 60 rue Serpenoise 57000 METZ, mandataire, OMNITECH, 7 chemin de la Moselle 57160 SCY-CHAZELLES, ECO 3E, 48 place Mazelle 57000 METZ,**
 - pour un montant de 178 500,00 € HT soit 214 200,00 € TTC ;**

- D'AUTORISER le Président à signer le marché ;

- D'AUTORISER le Président à prendre toute mesure d'exécution relative à ce marché.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté de Communes.

LE PRESIDENT CERTIFIE :

- le caractère exécutoire de cet acte à compter de sa transmission en Sous-Préfecture le :
- que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la CODECOM.